

COMMUNE DE THOIRIA

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 AVRIL 2022 à 20 H 30

Présents : Frank STEYAERT, Ludovic DUBIEF, Daniel MALUGANI, Françoise MONNIER, Romain SASSARD, Christine BULABOIS, Hervé GUENARD, Geneviève ZANCHI

Secrétaire de séance : Romain SASSARD

Absents excusés : Frédéric ALLOMBERT BLANC, (pouvoir à Romain SASSARD° Sébastien VERPILLAT (pouvoir à Ludovic DUBIEF), Pascal LANAUD (pouvoir à Daniel MALUGANI)

1 - Approbation des comptes rendus des réunions du 28 janvier 2022 et du 4 mars 2022

Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2 - Documents budgétaires

La commission des finances élargie au conseil municipal s'est réunie le 28 mars 2022 en réunion de travail afin de préparer les différents documents budgétaires : compte administratif 2021, affectation du résultat 2021 sur 2022, programmation de travaux 2022, budget primitif 2022, taux d'imposition 2022.

2-1 Compte administratif 2021

Le maire présente au Conseil le compte administratif de l'exercice 2021 qui fait apparaître les résultats suivants :

| | |
|---|--------------|
| Recettes de fonctionnement | 198 078,32 |
| Dépenses de fonctionnement | - 164 259,56 |
| Excédent de Fonctionnement | = 33 818,76 |
| Report excédent de Fonctionnement 2020 sur 2021 | + 255 813,04 |
| Excédent global de Fonctionnement 2021 | = 289 631,80 |

| | |
|---|-------------|
| Dépenses d'Investissement | 54 120,00 |
| Recettes d'Investissement | - 22 409,89 |
| Déficit d'Investissement 2021 | = 31 710,11 |
| Report déficit d'Investissement 2020 sur 2021 | + 10 182,15 |
| Déficit d'Investissement 2021 | = 41 892,26 |

Ce déficit d'investissement est compensé par prélevement sur l'excédent de fonctionnement

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Excédent de Fonctionnement 2021 | 289 631,80 |
| Déficit d'investissement 2021 | - 41 892,26 |
| Excédent global 2021 | = 247 739,54 |

Conformément à la loi, le Maire se retire de la séance. Monsieur Ludovic DUBIEF, premier adjoint, fait procéder au vote du compte administratif qui est approuvé à l'unanimité.

Le maire rejoint la séance et remercie l'ensemble des membres du conseil municipal de leur confiance.

2-2 Compte de gestion 2021

Le compte de gestion 2021, établi par le Trésorier de Clairvaux, est en tout point identique au compte administratif 2021. Il est approuvé à l'unanimité.

2-3 Affectation des résultats 2021 sur 2022

Le maire expose au Conseil Municipal

| | |
|---|--------------|
| que les résultats antérieurs reportés de fonctionnement de 2020 sont de | 255 813,04 € |
| que les résultats de fonctionnement de l'exercice 2021 sont de | 33 818,76 € |
| L'exercice 2021 a donc généré un excédent de fonctionnement global de | 289 631,80 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :

- prioritairement au compte 1068 41 892,26 €
(pour compenser le déficit d'investissement 2021)
- le solde disponible est alors reporté en fonctionnement au compte R002 : 247 739,54 €

2-4 Programmation de travaux 2022

- Les puits : nettoyage des pierres, jointement extérieur et intérieur, remplacement des portes
- Statue de la Vierge de Monset : socle, bancs, bouchardage des pierres, cheminement piétonnier, restauration de la statue
- La Croix de Monset : remplacement de la croix de Monset par un ouvrage en bois
- Le cimetière : portail (participation de 46 % du coût à la commune de Soucia)
- L'Église : allée latérale extérieure, porte latérale, escalier de la chaire
- La citerne de la Fontaine
- Réservoir incendie à La Fraîte
- Création d'un chemin agricole à l'ouest du village
- Création d'un local de rangement dans le garage de la mairie
- Pont de la Fraîte : études

2-5 Budget primitif 2022

Le maire présente le projet de budget primitif 2022

Ce budget s'équilibre à 691 000 € dont 435 000 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et 256 000 € pour la section d'investissement.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 245 000 €, ce qui permet de dégager un excédent de fonctionnement de 190 000 € affecté à l'autofinancement de la section d'investissement. La section d'investissement permet de provisionner les montants nécessaires à la réalisation des travaux décrits au paragraphe 2-4.

Le budget ainsi présenté est approuvé à l'unanimité.

2-6 Etat de la dette

| | Montant initial | Capital restant dû | Annuité capital | Annuité Intérêts |
|----------------|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|
| Emprunt mairie | 110 000 € | 64 705,61 € | 7 266,19 € | 1 289,45 € |
| Emprunt routes | 147 000 € | 100 425,53 € | 9 597,26 € | 968,34 € |
| Total | | 165 131, 14 € | 16 863,45 € | 2 257,79 € |

2-7 Taux d'imposition 2022

La commission des finances propose de ne pas modifier les taux et de reconduire en 2022 les taux de fiscalité de 2021. Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette proposition et vote donc les taux suivants (taux qui incluent l'ancienne part du Département afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation) :

- taxe sur le foncier bâti : 37,78
- taxe sur le foncier non bâti : 16,71

3 - Point sur les travaux en cours

Le chemin de desserte agricole à l'ouest du village est réalisé. Le dossier d'arpentage est en cours.

La communauté de communes Terre d'Émeraude prend à sa charge la réfection de l'escalier du Monument aux Morts des Granges.

4 - Projet actualisé de rénovation de la Fruitière

Le conseil prend connaissance de l'esquisse réalisée par SOLIHA pour la rénovation de la Fruitière, tant pour l'intérieur du bâtiment que pour ses extérieurs.

Le conseil est informé que quatre candidats se sont déclarés à ce jour pour la reprise de l'activité de la Fruitière.

5 -Demande de subvention pour les travaux de la Croix de Monset

Le conseil, à l'unanimité autorise le maire à solliciter les subventions possibles.

6 - Adhésion à l'Association des Communes Forestières

Monsieur Daniel Malugani, deuxième adjoint, expose que le montant de l'adhésion annuelle à l'Association des Communes Forestières dépend des superficies forestières dont les communes sont propriétaires. L'adhésion de Thoiria s'élève ainsi en 2022 à 237 €. Le conseil, à l'unanimité vote cette adhésion de la commune à l'Association des Communes Forestières et délègue Monsieur Daniel Malugani comme représentant titulaire et Monsieur Pascal Lanaud comme délégué suppléant.

7 - Demande de subvention du Collège des Lacs

Le collège de Clairvaux les Lacs organise un voyage pédagogique à la base nautique de BELLECIN du 11 au 15 avril 2022 pour les élèves de 5^{ème}. Ce séjour leur permettra de pratiquer des activités de pleine nature et de favoriser la cohésion de groupe, l'ouverture d'esprit, l'autonomie et la responsabilité.

Le coût à la charge des familles est de 158 € par élève. Le collège sollicite, au nom des familles, une aide financière de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, le pouvoir de Monsieur Sébastien VERPILLAT n'étant pas engagé décide de verser au Foyer des Élèves du Collège de Clairvaux Les Lacs une subvention exceptionnelle de 30 € pour le voyage à Bellecin de deux élèves de Thoiria soit un total de 60 €.

8 - Avis sur le projet de carte actualisée du PLUI

Le conseil a été destinataire des deux documents afférents (carte de la commune et carte de la partie habitée). Le conseil émet un avis favorable aux projets.

9 - Entretien du cimetière

Il est rappelé au conseil que l'entretien du cimetière relève cette année de la commune de Thoiria (une année sur deux en alternance avec Soucia). Le conseil prend connaissance du devis présenté par l'Adapemont au titre de son équipe verte, avec un montant de 102 € le passage. Le conseil, à l'unanimité, valide ce devis en prévoyant environ six passages de désherbage pour la saison, selon les conditions météorologiques. Il est entendu que chaque passage est déclenché par la commune. Par ailleurs, le conseil (Monsieur Romain Sassard ne prenant pas part au vote) confie la reconduction de la tonte régulière des parties enherbées à l'entreprise Nature Concept' de Thoiria pour un montant de 55 € le passage.

10 - Programme de travaux pour la journée citoyenne

Le conseil retient les interventions suivantes pour les travaux de la journée citoyenne du samedi 14 mai 2022 :

- Suite des peintures des barrières de la Mairie côté rue de la Fontaine, côté Esplanade du Souvenir et côté cuisine.
- Chemin de Corentia, nettoyage, débroussaillage et installation d'une clôture-passage.
- Fleurissement, plantation des fleurs dans les jardinières.
- Nettoyage des routes et des accotements.

La matinée de travail s'achèvera par un casse-croûte pris en commun.

11 – Réunion publique d'information sur l'assainissement

Il est rappelé qu'une réunion publique d'information sur l'assainissement aura lieu le 22 avril 2022 à 18 heures 30 à la salle de la mairie. Le conseil valide le courrier d'invitation qui sera adressé aux habitants de Thoiria.

12 - Questions diverses

Le conseil est informé que la journée de Jeux Intervillages initiée par la commune de Moirans est annulée.

La séance est levée à 0 h 30

Le Maire

Frank STEYAERT